

## Compte-Rendu de la Commission d'Organisation des Compétitions jeudi 21 novembre 2024

N°08

**Membres** : Céline ALLÈGRE, Sandrine BONGEOT, Fabienne DIEZ, Valérie CAHUZAC, Jean-Pierre CEZERA, Éric DESFORGES, Anne FAGOT, Dorine GARRIGUES, René-Michel JOUD, Claude LEFEBVRE, Jacqueline POPPA

- Absence de secrétaires (13) / Officiel de banc ou OTM non licencié ou absent (1) / Officiel de banc non-inscrit dans la convention (0) / Absence de chronométrateur (0) / Absence de responsable de salle (0) / Divers (1)
- Matches perdus : absence de demande de surclassement (1) / non-respect du règlement en cas d'absence d'arbitre (1) / joueur.se non qualifié.e (4) / joueur.se non inscrit.e dans la convention (3)

Types d'anomalies	16-17 novembre 2024
<b>FEUILLE DE MATCH</b> Non-respect des délais de transmission	/
<b>CONCLUSION DE MATCH</b> Non parvenue dans les délais	/
<b>FEUILLE DE MATCH</b> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de Vérification de FDME)	-18M D2 ROC Aveyron -18M D2 Millau 1 -18M D4 Millau 2 -18M D4 Colomiers -18M D4 Castres 2 -18F Condom -17F D1 Jacou -17F D2 Castelnaudary -17F D3 E. Louey SJB Tarbes -17F D3 Carcassonne 2 -15M D3 Auch -15M D4 Béziers -15F D3 Castres -15F D3 MUC -15F D3 L'Isle-Jourdain
<b>* PÉNALITE SPORTIVE</b>	Autan F Lombez Samatan Autan M Blagnac -18M D1 Quint-Fonsegrives -18M D3 Clermont-Montarnaud -18M D4 Prayssac -17F D3 Nîmes CSC -17F D3 MHB-MHB F -15M D3 Fenix 3 -15M D4 Bédarieux
<b>* FORFAIT</b>	-18F Sud Toulousain

\*Sous réserve des procédures en cours

(1) Chaque semaine, les membres de la commission d'organisation des compétitions procèdent à la vérification de toutes les feuilles de match et communiquent les anomalies relevées. Ils statuent sur les pénalités sportives via une consultation électronique hebdomadaire.